

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds

Portefeuille canadien spécial de croissance BMO Harris

Période close le 30 juin 2013

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers semestriels et annuels du Portefeuille. Si les états financiers semestriels n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers semestriels ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en communiquant avec nous au 1 800 361-1392, par courriel à contact.centre@bmo.com, en nous écrivant à BMO Harris Gestion de placements inc., 1 First Canadian Place, 100 King Street W., 41^e étage, Toronto (Ontario) M5X 1H3, ou en consultant notre site Internet à l'adresse www.bmobanqueprivéeharris.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle sur le Portefeuille.

Analyse du rendement par la direction

BMO Harris Gestion de placements inc. (« BHGPI » ou le « gestionnaire »), gestionnaire et gestionnaire de portefeuille, veille à la gestion des activités, aux placements et à l'administration des Portefeuilles privés BMO Harris et a recours aux services de BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO GA inc. » ou le « sous-conseiller ») à titre de sous-conseiller du Portefeuille canadien spécial de croissance BMO Harris (le « Portefeuille »).

Résultats

Pour le semestre clos le 30 juin 2013, le Portefeuille a dégagé un rendement de 9,71 %, après déduction des frais. En comparaison, l'indice de référence (l'indice des actions à faible capitalisation BMO Marchés des capitaux) a affiché un rendement total de -6,49 % pour la même période.

Au début du semestre, la confiance des investisseurs a été soutenue par l'optimisme concernant la vigueur de l'économie chinoise et les développements favorables touchant les difficultés budgétaires dans la zone euro. À ce moment, les marchés boursiers canadiens et américains affichaient des gains. Vers le milieu de la période, toutefois, les actions canadiennes ont commencé à céder du terrain, alors que les résultats décevants des titres des sociétés minières et aurifères plombaient le secteur des matières premières. L'or, qui avait frôlé les 1 700 \$ US l'once au début de la période, a perdu plus de 25 % au cours du semestre et se négociait à moins de 1 200 \$ US l'once avant de se redresser légèrement en juin. La chute vertigineuse du métal jaune est en partie attribuable à une déclaration de la

Réserve fédérale des États-Unis (la « Fed ») quant à une possible diminution de ses mesures d'assouplissement monétaire (notamment son programme d'achat d'obligations), dans la mesure où l'or avait bénéficié des efforts de stimulation historiques de la Fed.

Le rendement du Portefeuille au cours de la période a été favorisé par sa surpondération du secteur des technologies de l'information et sa sous-pondération du secteur des matières premières. Sur le plan des titres, les principaux artisans du rendement du Portefeuille ont été Services financiers Élément, AutoCanada Inc., The Descartes Systems Group Inc., Softchoice Corporation et Redknee Inc. Services financiers Élément et Redknee Inc. ont été avantagés par leurs récentes acquisitions stratégiques et par la valeur que celles-ci leur apporteront. AutoCanada Inc. a bénéficié de solides facteurs fondamentaux dans l'industrie de l'automobile, ainsi que d'une confiance accrue dans la capacité de l'entreprise à réaliser des acquisitions à l'avenir. Softchoice Corporation a été rachetée par une société à capital fermé moyennant une prime importante au cours de la période.

L'absence d'exposition au secteur des biens de consommation de base a nuï au rendement du Portefeuille durant le semestre. Du point de vue des titres, le Portefeuille a été pénalisé notamment par ses positions dans le secteur aurifère, en particulier dans Continental Gold Limited, Argonaut Gold Inc. et Allied Nevada Gold Corp. Les évaluations de ces sociétés ont baissé lorsque le sentiment à l'égard du secteur est devenu défavorable et que le cours de l'or a chuté radicalement.

Portefeuille canadien spécial de croissance BMO Harris

L'évaluation par le sous-conseiller des perspectives de croissance des sociétés aurifères et argentifères dans un contexte de baisse des prix des marchandises a conduit à vendre plusieurs positions du Portefeuille dans les secteurs de l'or et de l'argent pendant la période, comme Allied Nevada Gold Corp., Perseus Mining Limited et First Majestic Silver Corp. Au cours de la période, des positions ont été prises dans un certain nombre de sociétés, notamment Métaux Russel Inc., Halogen Software Inc., ViXS Systems Inc. et Corporation Fiera Capital, en raison de la capacité d'expansion de leurs activités et de leur exposition à des marchés nord-américains affichant des facteurs fondamentaux jugés attrayants par le sous-conseiller.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement et la composition du Portefeuille à long terme, veuillez consulter les rubriques « Rendement passé » et « Aperçu du portefeuille de placements » du présent document.

Événements récents

Le sous-conseiller estime que les perspectives macroéconomiques dépendent de la solidité sous-jacente des économies américaine et canadienne, qui ont toutes deux dépassé les attentes des marchés durant la période. Si la politique d'assouplissement monétaire reste de mise pour le moment, le marché est à l'affût de tout signe d'inflexion de cette politique de la part des autorités monétaires de la planète.

Au vu de la faiblesse relative de la demande des marchés émergents, le sous-conseiller juge que les perspectives se sont détériorées pour les marchandises. Il estime cependant que cette conjoncture devrait être favorable aux sociétés canadiennes à faible capitalisation qui s'efforcent d'accroître leurs activités.

Le mandat du Portefeuille consiste toujours à rechercher des sociétés à faible capitalisation inscrites dans une Bourse canadienne, conduites par une équipe de direction solide, possédant des avantages concurrentiels dans leur secteur d'activité et dotées d'un plan d'affaires robuste pour développer leurs activités avec le temps. Étant donné les perspectives actuelles, le sous-conseiller surpondère l'exposition du Portefeuille aux secteurs en grande partie composés de sociétés axées sur la croissance dans les marchés nord-américains, notamment les secteurs des industries, des biens de consommation discrétionnaire, des services financiers

et des technologies de l'information. L'exposition du Portefeuille au secteur des matières premières reste sous-pondérée.

Normes comptables futures

Les fonds d'investissement canadiens seront tenus de préparer leurs états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), pour tous les exercices ouverts le 1^{er} janvier 2014 ou après cette date. Le Portefeuille préparera ses états financiers selon les IFRS pour toutes les périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014. Il présentera ses résultats financiers pour la période intermédiaire close le 30 juin 2014 selon les IFRS. Le Portefeuille présentera également les données comparatives présentées conformément aux IFRS, ainsi qu'un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2013 (date du passage aux IFRS). Les principales normes IFRS qui auront une incidence sur le Portefeuille sont résumées ci-après.

Selon l'analyse du Portefeuille effectuée à ce jour, les principales modifications comptables qui découleront de l'adoption des IFRS toucheront l'évaluation de la juste valeur, la présentation des flux de trésorerie, la consolidation des placements et le classement de l'actif net représentant les capitaux propres. Les différences décrites dans les sections qui suivent se fondent sur les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada ») et les IFRS, qui sont en vigueur en date des présentes. Cette liste ne devrait pas être considérée comme la liste complète des principales modifications comptables qui découleront de l'adoption des IFRS par le Portefeuille.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, définit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. Si un actif ou un passif évalué à la juste valeur a un cours acheteur et un cours vendeur, la norme exige que l'évaluation se fonde sur le prix situé dans la fourchette de cours acheteur et vendeur qui représente le mieux la juste valeur. La norme permet l'utilisation du prix milieu de fourchette ou d'autres méthodes d'établissement des prix qui sont appliquées par les participants du marché comme un moyen pratique de procéder à une évaluation de la juste valeur à l'aide d'une fourchette de cours acheteur et vendeur. Par

Portefeuille canadien spécial de croissance BMO Harris

conséquent, cette norme aura une incidence sur l'actif net par part aux fins de la présentation des états financiers par rapport aux normes actuelles, et elle pourrait aussi entraîner l'élimination de l'écart entre l'actif net par part et la valeur liquidative par part à la date de présentation des états financiers. Le gestionnaire n'a pas constaté de changement susceptible d'avoir une incidence sur la valeur liquidative par part à la suite du passage aux IFRS.

Si le Portefeuille possède un placement dont il détient le contrôle, le gestionnaire suppose qu'il se qualifiera comme une entité d'investissement, conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Le Portefeuille ne sera donc pas tenu de consolider ses placements, mais plutôt de les comptabiliser à leur juste valeur, même s'il en détient le contrôle. Si le Portefeuille évalue à la juste valeur des placements dont il détient le contrôle, il sera peut-être tenu de fournir une information supplémentaire sur les placements dont il détient le contrôle dans ses états financiers, conformément à IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. IFRS 12 exige également la publication de renseignements complémentaires s'il a été établi que le Portefeuille se qualifie comme une entité d'investissement, même s'il ne présente pas toutes les caractéristiques types d'une entité d'investissement.

Selon IAS 32, Instruments financiers : Présentation, il se peut que les capitaux propres doivent être classés en tant que passif dans l'état de l'actif net du Portefeuille, à moins que certaines conditions ne soient réunies. Le gestionnaire examine actuellement la structure de propriété des parts du Portefeuille pour confirmer le classement.

Opérations entre apparentés

La Société de fiducie BMO, filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal, est le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Portefeuille tandis que BHGPI en est le gestionnaire. À l'occasion, BHGPI peut conclure, au nom du Portefeuille, des ententes avec ou visant d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines personnes physiques ou morales apparentées ou liées au Portefeuille (chacune, un « apparenté » et collectivement, les « apparentés »).

Sous-conseiller

BHGPI a retenu les services de BMO GA inc., un apparenté, pour fournir des conseils en placement et prendre des décisions de placement en ce qui a trait aux placements du Portefeuille. BMO GA inc. reçoit mensuellement des honoraires de conseiller en valeurs dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA inc. est rémunérée par BHGPI.

Achat et vente de titres

Prises fermes entre apparentés

Durant la période, le gestionnaire s'est fondé sur l'approbation et les directives permanentes du comité d'examen indépendant (« CEI ») du Portefeuille afin que celui-ci puisse effectuer des opérations sur une catégorie de titres de capitaux propres ou de titres de créance d'émetteurs non gouvernementaux pendant la période de placement de ces titres auprès du public ou la période de 60 jours suivant la période de placement. BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, a agi à titre de preneur ferme dans le cadre du placement de ces titres (chaque placement étant une « opération entre apparentés »). Conformément à l'approbation et aux directives permanentes du CEI, lorsqu'ils décident d'effectuer une opération entre apparentés, le gestionnaire et le sous-conseiller doivent respecter les politiques et les procédures écrites du gestionnaire qui régissent les opérations entre apparentés, et faire périodiquement rapport au CEI, en indiquant chaque cas où le gestionnaire ou le sous-conseiller s'est fondé sur l'approbation et les directives permanentes et en précisant si l'opération visée a été conforme ou non aux politiques et aux procédures en vigueur. Les politiques et les procédures en vigueur visent à assurer que l'opération entre apparentés i) est effectuée sans aucune influence d'une entité liée au gestionnaire, d'une société liée ou d'un membre de son groupe et ne tient compte d'aucune considération se rapportant au gestionnaire ou à une société liée ou à un membre de son groupe; ii) représente un jugement porté par le gestionnaire ou le sous-conseiller, selon le cas, sans autre considération que l'intérêt du Portefeuille; et iii) aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Portefeuille canadien spécial de croissance BMO Harris

Commissions de courtage

Le Portefeuille verse à BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, des commissions de courtage standard aux taux du marché pour l'exécution d'une partie de ses opérations. Les commissions imputées au Portefeuille durant la période s'établissent comme suit :

	Période close le 30 juin 2013 (en milliers de dollars)	Période close le 30 juin 2012 (en milliers de dollars)
Total des commissions de courtage	378	386
Commissions de courtage versées à BMO Nesbitt Burns Inc.	6	11

Frais de gestion de patrimoine

Les parts du Portefeuille sont offertes uniquement par l'entremise des services de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier. Le fiduciaire, un apparenté, impute des frais annuels à chaque investisseur pour les services de gestion de patrimoine offerts par l'entremise de BMO Groupe financier. Les frais annuels pour ces services sont calculés selon un barème dégressif — de 1,95 % à 0,20 % de l'actif sous gestion — qui varie selon le type et la taille du portefeuille de placements de l'investisseur. Le montant réel des frais de gestion de placement imputés à l'investisseur est déterminé en fonction du barème des frais contenu dans l'énoncé de politique de placement de BHGPI qui lui a été remis en même temps que la convention de gestion des placements intervenue entre l'investisseur, le fiduciaire et BHGPI. Les frais sont payés directement par l'investisseur au fiduciaire. Le fiduciaire peut rémunérer les institutions financières et les représentants inscrits de BMO Groupe financier pour les recommandations de clients aux services de gestion de patrimoine.

Services aux porteurs de parts

Des apparentés fournissent certains services au Portefeuille. BMO GA inc. est l'agent chargé de la tenue des registres du Portefeuille. Le fiduciaire et BMO GA inc. sont rémunérés par le Portefeuille pour les services de garde et administratifs qu'ils fournissent. Les services administratifs comprennent la comptabilité des fonds, la tenue de livres et le traitement des ordres d'achat ou de rachat. Les frais imputés au Portefeuille pendant la période s'établissent comme suit :

	Période close le 30 juin 2013 (en milliers de dollars)	Période close le 30 juin 2012 (en milliers de dollars)
Services aux porteurs de parts	78	85

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Portefeuille. Le fiduciaire reçoit des honoraires annuels des investisseurs pour les services de gestion de patrimoine offerts par l'entremise de BMO Groupe financier.

Portefeuille canadien spécial de croissance BMO Harris

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des principales données financières concernant le Portefeuille et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées.

Actif net par part du Portefeuille ¹⁾	Période close le 30 juin 2013	Périodes closes les 31 décembre				
		2012	2011	2010	2009	2008
Actif net au début de la période	\$ 45,60	40,96	49,58	35,96	22,97	44,76
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des produits	\$ 0,31	0,60	0,66	0,32	0,25	0,42
Total des charges	\$ (0,14)	(0,25)	(0,30)	(0,31)	(0,26)	(0,43)
Gains (pertes) réalisés de la période	\$ 1,38	1,07	2,56	6,83	(1,38)	(13,72)
Gains (pertes) non réalisés de la période	\$ 2,64	3,64	(11,22)	7,48	15,00	(9,29)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²⁾	\$ 4,19	5,06	(8,30)	14,32	13,61	(23,02)
Distributions :						
Revenu de placement (hors dividendes)	\$ —	0,00	—	0,01	0,06	0,35
Dividendes	\$ —	0,56	0,79	0,11	0,13	0,22
Gains en capital	\$ —	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	\$ —	0,01	0,00	—	—	—
Distributions annuelles totales ³⁾	\$ —	0,57	0,79	0,12	0,19	0,57
Actif net à la fin de la période	\$ 49,97	45,60	40,96	49,58	35,96	22,97

¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers annuels audités et des états financiers semestriels non audités du Portefeuille au 30 juin 2013. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement des cours des titres du Portefeuille. Les notes annexes du Portefeuille contiennent une explication de ces écarts.

²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période.

³⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires	Période close le 30 juin 2013	Périodes closes les 31 décembre				
		2012	2011	2010	2009	2008
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹⁾	\$ 178 974	158 987	171 224	238 987	126 543	57 111
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	3 558	3 468	4 161	4 803	3 499	2 465
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,16	0,16	0,16	0,10	0,10	0,10
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge	% 0,28	0,20	0,16	0,10	0,10	0,10
Ratio des frais d'opérations ³⁾	% 0,44	0,41	0,50	0,67	0,81	1,06
Taux de rotation du Portefeuille ⁴⁾	% 43,22	59,35	77,27	83,84	89,22	142,74
Valeur liquidative par part	\$ 50,30	45,85	41,15	49,75	36,17	23,17

¹⁾ Données au 30 juin et au 31 décembre de la période indiquée.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du Portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du Portefeuille; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

⁴⁾ Le taux de rotation des titres du Portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller du Portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Portefeuille sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

Portefeuille canadien spécial de croissance BMO Harris

Rendement passé

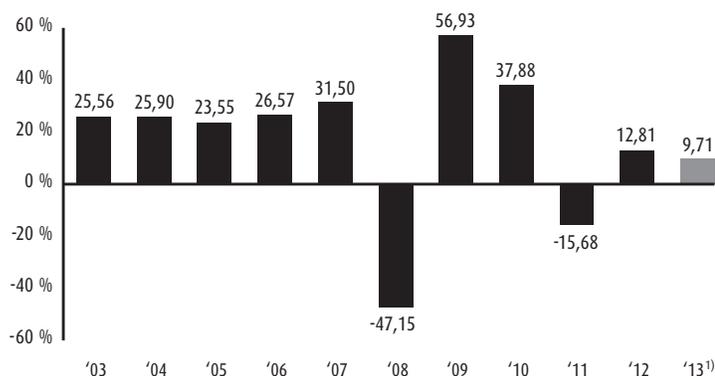
Généralités

Les données sur le rendement du Portefeuille supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du Portefeuille et qu'elles se fondent sur la valeur liquidative du Portefeuille.

Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement le cas échéant. Noter que le rendement passé du Portefeuille n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement pour chacun des exercices indiqués et pour le semestre clos le 30 juin 2013. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement que vous auriez effectué le premier jour de chaque exercice.



¹⁾ Pour le semestre clos le 30 juin 2013.

Portefeuille canadien spécial de croissance BMO Harris

Aperçu du portefeuille de placements

au 30 juin 2013

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative	25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Services financiers	19,6	Émetteur	
Énergie	18,8	Descartes Systems Group Inc., The	4,6
Technologies de l'information	18,3	Bauer Performance Sports Ltd.	4,2
Biens de consommation discrétionnaire	15,2	MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd.	4,2
Industries	14,0	AutoCanada Inc.	4,1
Matières premières	7,6	Tricon Capital Group Inc.	4,0
Titres du marché monétaire	4,2	Services financiers Élément	3,9
Soins de santé	2,3	Alaris Royalty Corporation	3,2
Trésorerie/débiteurs/créditeurs	0,0	Computer Modelling Group Ltd.	2,9
Répartition totale du portefeuille	100,0	ATS Automation Tooling Systems Inc.	2,9
		Groupe de jeux Amaya Inc.	2,7
		Boyd Group Income Fund	2,1
		Stantec Inc.	2,0
		Linamar Corporation	2,0
		Canfor Corporation	2,0
		Canadian Western Bank	1,9
		Redknee Solutions Inc.	1,9
		Paramount Resources Ltd., catégorie A	1,8
		Toromont Industries Ltd.	1,8
		Groupe Intertape Polymer Inc.	1,8
		Aurora Oil & Gas Limited	1,7
		Secure Energy Services Inc.	1,6
		Métaux Russel Inc.	1,5
		Corporation Fiera Capital	1,5
		TransForce Inc.	1,5
		Storm Resources Ltd.	1,4
		Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale	63,2
		Valeur liquidative totale	178 974 322 \$

L'aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le Portefeuille. Une mise à jour est disponible à la fin de chaque trimestre.

Gestionnaire

BMO Harris Gestion
de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King St. W., 41^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King St. W., 41^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

^{MD} « BMO (le médaillon contenant le M souligné) Banque privée Harris » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. BMO Banque privée Harris fait partie de BMO Groupe financier. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de portefeuille sont offerts par BMO Harris Gestion de placements inc., une filiale indirecte de la Banque de Montréal. Les services administratifs ainsi que les services en matière successorale, fiduciaire et fiscale, de planification et de garde de valeurs sont offerts par la Société de fiducie BMO, une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, rendements ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions au sujet d'événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nécessitent des hypothèses de notre part et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexacts. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Portefeuille peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié des Portefeuilles privés BMO Harris. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Portefeuille, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Harris Gestion de placements inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et dénie expressément toute intention ou obligation de le faire sauf si la loi applicable l'y oblige.

www.bmobanqueprivéeharris.com

(06/13)